

Initiatives ministérielles

que leur appartenance, leur âme, leur culture, leur façon de faire, leurs communications sont avec le comté voisin.

Cependant, la nouvelle proposition de carte électorale que nous avons devant nous n'entrevoit pas que cette municipalité, et peut-être la municipalité voisine serait dans le même cas, que ces municipalités soient rattachées au comté voisin. Ce qui m'amène à dire, et peut-être à conclure, que lorsqu'une révision de la carte électorale se fait, il ne serait probablement pas mauvais que ceux qui sont dans les tours à bureaux viennent faire un tour dans les divers comtés, viennent sur le terrain vérifier comment dans les faits, les lignes se démarquent entre les populations.

Je le rappelle, une carte électorale, ce n'est pas un morceau de papier avec du rectiligne qui se promène. C'est du monde, ce sont des populations qui ont des besoins. Il serait extrêmement facile, j'en suis convaincu, de communiquer avec le député de chacun des comtés, les députés des comtés qui sont voisins, pour évaluer de quelle manière les populations pourraient être mieux servies.

• (1630)

On n'est pas à quelques centaines d'électeurs près, voire à quelques milliers pour établir une ligne. La représentativité ne tient pas seulement au nombre, elle tient bien davantage à la culture et à la cohésion que les populations ont entre elles. J'ai, je crois, épuisé les dix minutes qui m'étaient allouées. Je remercie la Chambre de son attention et j'espère qu'elle écoutera ceux qui me suivront aussi attentivement.

M. Jean-Paul Marchand (Québec-Est): Monsieur le Président, je m'empresse de me lever pour discuter du projet de loi C-18, projet de loi qui propose une révision des limites des circonscriptions électorales au Canada. Les propositions à l'étude sont très favorables à mon comté de Québec-Est puisque la très belle ville de Loretteville s'y ajouterait. Québec-Est est un comté assez étendu qui comprend environ 80 000 électeurs et également deux petites municipalités, Vanier et L'Ancienne-Lorette. Ces deux petites municipalités sont entourées par la très belle ville de Québec qui est la capitale du futur pays du Québec. Il serait tout à fait normal d'ajouter Loretteville au comté du Québec-Est.

Un de mes problèmes cependant, c'est le nom Québec-Est, car en fait, la circonscription n'est pas du tout située dans l'est de Québec, mais plutôt au nord-ouest de la ville de Québec. On maintient le nom de Québec-Est par tradition parce que ce comté a également une très longue histoire. Plusieurs premiers ministres sont originaires de ce comté dont d'ailleurs au moins un a déjà été député de Québec-Est. C'est un comté que j'adore, c'est un comté dont je suis fier d'être député.

Je n'ai donc aucune objection à ajouter Loretteville à mon comté, cela serait même un atout. Il faut dire qu'à Québec-Est on n'a pas de pentes de skis comme dans les Laurentides, on n'a pas les Rocheuses, on n'a pas de phénomènes physiques qui nous démarquent particulièrement, mais nous avons une qualité de gens sans égal, que cela soit au Québec ou au Canada, et je vais vous en donner la preuve. C'est important de parler de la qualité des gens parce que dans le fond, un comté est fait de liens entre des groupes et, dans ce cas-ci, ce sont des liens entre trois municipalités qui fonctionnent très bien ensemble, et ces municipalités ont un dynamisme particulier dû à cette qualité des gens.

Premièrement, je note, dans la ville d'Ancienne-Lorette—une ville que j'aime bien, et où j'habite d'ailleurs—l'existence d'un groupe qui s'appelle «Solidarité-Emplois». Ce groupe a été créé par deux personnes retraitées, MM. Dubé et Déry qui ont dit: «Nous, le chômage on en a assez. On n'attendra pas après le Parti libéral parce que quand vient le temps de créer des emplois au Canada, on n'attend pas après le gouvernement. On va agir maintenant.»

• (1635)

Ils ont, eux, mis sur pied «Solidarité-Emplois». Ils ont réuni un certain nombre de bénévoles et ont fait des démarches pour trouver des gens en chômage dans la ville de L'Ancienne-Lorette. Ils ont également, avec l'aide de bénévoles, trouvé des employeurs et servi de contact entre les chômeurs et les employeurs. Ils ont trouvé 65 emplois depuis un mois. Ce sont des gens de L'Ancienne-Lorette, dans mon comté de Québec-Est, qui ont fait cela.

Vous avez là un exemple de la qualité des gens que nous avons dans Québec-Est. Nous pourrions sûrement, je vous l'avoue, ajouter la ville de Loretteville parce que je n'ai aucune objection à cette révision de la carte électorale.

L'autre exemple nous vient de la ville de Vanier. La petite ville de Vanier est entièrement entourée par la ville de Québec. C'est une petite municipalité avec un dynamisme particulier parce que Vanier a quand même ses problèmes de chômage notamment. C'est peut-être une des municipalités qui est le plus aux prises avec ce problème et le dynamisme qu'on y manifeste est tout à fait surprenant.

Il y a particulièrement un organisme qui s'appelle l'ADEC-V. Ce sont encore des bénévoles, citoyens de qualité de la ville de Vanier, qui font chaque année des tournées dans la ville de Vanier pour récolter des fonds afin d'aider les personnes qui touchent le bien-être social, et surtout avoir des cadeaux pour Noël, des paniers d'alimentation pour les gens dans le besoin.

Dans ce groupe de gens, l'ADEC-V, dirigé par un certain M. Lemoyne, il y a 65 bénévoles qui, tout au long de l'année, organisent toutes sortes d'activités. . .

M. Boudria: Monsieur le Président, je m'excuse d'interrompre un collègue franco-ontarien comme moi, en pleine envolée. Toutefois, j'invoque la règle de la pertinence n° 459 de Beauchesne qui veut que les députés, en faisant leur discours, ne doivent ni se répéter indûment, ni soulever des dossiers qui, d'une façon évidente, n'ont rien à voir avec le projet de loi en question.

Il est très intéressant de l'entendre parler des bénévoles de sa circonscription, mais il faut quand même admettre que c'est un peu trop. Cela étire un peu les choses.

Le président suppléant (M. Kilger): Je suis certain que d'autres députés se demandaient aussi si cela était pertinent. Je suis certain aussi que le député de Québec-Est va bientôt faire le lien et revenir au dossier dont on discute actuellement.

M. Marchand: Merci, monsieur le Président. Que vous avez raison et je vous applaudis pour votre très grande sagesse! J'arrive justement. Je m'empresse d'arriver pour lier ces phénomènes de qualité qui habitent dans le comté de Québec-Est et souligner avec beaucoup d'emphase l'importance de ne pas ébranler ou